



**Kora'h**

12 Juin 2021  
2 Tamouz 5781

**1191**

# La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal

**Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine**

**MASKIL LÉDAVID**

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

## Apprendre des Sages et de tout homme

**« Tous sont des saints et, au milieu d'eux, est le Seigneur »** (Bamidbar 16, 3)

Le roi David nous révèle que, malgré sa prestigieuse position et tout le bien du monde dont il jouissait, il n'aspirait qu'à une chose : « Pour moi, le voisinage de D.ieu fait mon bonheur. » (Téhilim 73, 28) Car, il s'agit là du bien suprême, auquel chacun de nous doit aspirer. Tel est aussi le message que nous livre l'auteur du Messilat Yécharim, dans son introduction : « Mis à part cela, tout ce que les hommes pensent être bien n'est que vanité. »

Pourquoi dit-il « mon bonheur » plutôt que « le bonheur » ? De nombreux individus désirent se rapprocher de l'Éternel d'une manière ou d'une autre, mais ne se travaillent pas pour ce faire ; ils attendent que cette proximité leur vienne d'elle-même. D'où la formulation choisie par le roi d'Israël, qui exprime sa volonté de se rapprocher du Créateur et ses efforts pour intégrer cette proximité et l'ancrer dans son cœur.

Tout homme souhaite mener une vie heureuse ; chacun la conçoit différemment, en fonction de son niveau spirituel. Pour certains, elle est synonyme de richesse, même s'ils savent que les biens entraînent des soucis. D'autres recherchent les honneurs, tout en sachant qu'ils risquent de les « expulser de ce monde ».

Toutefois, le roi David nous enseigne que le bien authentique et parfait, ne contenant pas une seule pointe de déception, est la proximité du Saint béni soit-Il, à laquelle nous devons aspirer de tout notre être. Celui qui a le mérite de se rapprocher de Lui ne manquera de rien, car tout le reste viendra automatiquement.

Notre paracha parle de Kora'h, éminent membre du peuple juif. Outre sa sagesse, il était d'une richesse légendaire, comme le racontent nos Sages (Pessa'him 119a) selon lesquels il possédait trois cents ânes pour porter les seules clés de ses trésors. Kora'h faisait aussi partie des porteurs de l'arche sainte, contenant les tables de la Loi, attestation de son haut niveau spirituel. Cependant, il cherchait à se rapprocher davantage de D.ieu et voulait être nommé Cohen. Mais, cette aspiration provenait d'une source impure, ce pour quoi il finit par être englouti dans la terre avec tous ses biens.

Pourquoi Kora'h ne se contenta-t-il pas de ses positions matérielle et spirituelle ? Qu'est-ce qui le poussa à faire la sottise de se rebeller contre l'autorité de Moché ?

L'humilité et l'effacement devant la Torah et ses étudiants lui manquaient. Nos Maîtres affirment (Brakhot 7b) : « Servir un érudit apporte encore plus qu'ap-

prendre de lui, comme il est dit : "Il se trouve ici Elisha, fils de Chafat, qui a versé l'eau sur les mains d'Eliahou." (Mélakhim II 3, 13) Il n'est pas écrit "qui a appris", mais "qui a versé" pour nous enseigner que le service d'un érudit apporte plus que ses enseignements. » Celui qui assiste un Sage a l'opportunité d'observer de près ses traits de caractère et sa conduite dans la vie pratique, valeurs auxquelles on ne peut avoir accès autrement. Il en apprend donc davantage encore que son élève. L'homme ayant le double mérite de servir un érudit et d'apprendre auprès de lui peut se hisser au niveau le plus sublime.

Nous avons la possibilité d'apprendre de tout homme, même de notre égal, voire d'un inférieur à nous. Le roi David affirme à cet égard : « J'ai appris de tous mes précepteurs. » (Téhilim 119, 99) De même, nous lisons dans la Guémara (Erouvin 100b) que, si la Torah ne nous avait pas été donnée, nous aurions pu apprendre la pudeur du chat, le zèle de la fourmi, etc. Bien que nous, êtres humains, soyons supérieurs aux animaux, néanmoins, nous avons la possibilité d'apprendre d'eux certains comportements positifs pouvant nous servir dans notre élévation spirituelle. Il nous est donné de tirer leçon de toute créature, a fortiori, de tout homme et, plus encore, des érudits, qui ont la dimension d'un séfer Torah vivant.

Selon Kora'h, tous les membres du peuple juif étaient saints et se tenaient à un niveau élevé. C'est pourquoi il rejeta l'autorité de Moché, duquel il pensait ne rien avoir à apprendre. Telle fut son erreur, qui l'entraîna vers les plus profonds précipices.

Celui qui est assis à un endroit où un érudit donne cours et, au lieu de l'écouter, s'égaré ci et là ou étudie autre chose, témoigne du mépris à la Torah. En outre, son manque de crainte des érudits l'empêchera de parvenir à la crainte de D.ieu.

Le nom « Kora'h » peut être rapproché du terme kéra'h, la glace, allusion à sa tentative de refroidir le cœur de ses coreligionnaires pour entraver leur lien avec leurs dirigeants. Il se leurra en pensant avoir atteint un niveau suffisamment élevé et pouvoir se passer des enseignements de Moché et d'Aaron. Considérant tous les membres du peuple comme saints, il croyait que ces derniers n'avaient pas lieu de rester à leur tête et que le moment était arrivé où ils devaient laisser la place à leurs successeurs. Lui et sa faction furent punis d'une sanction sans précédent, afin que les enfants d'Israël en tirent leçon quant à l'interdiction formelle de mépriser les érudits, déduite du verset « Tu craindras l'Éternel ton D.ieu ». Un érudit doit, lui aussi, honorer ses dirigeants, comme il est écrit : « Des vieillards, je m'assagis. » (Téhilim 119, 100)



	All.*	Fin	R. Tam
Paris	21h36	23h00	00h38
Lyon	21h12	22h29	23h44
Marseille	21h00	22h14	23h19

(\* ) à allumer selon votre communauté

**Paris • Orh 'Haïm Ve Moché**  
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France  
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33  
hevratpinto@aol.com

**Jérusalem • Pninei David**  
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël  
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570  
p@hpinto.org.il

**Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe**  
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël  
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527  
orothaim@gmail.com

**Ra'anana • Kol 'Haïm**  
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël  
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003  
kolhaim@hpinto.org.il

**Hilloulot**

Le 2 Tamouz, Rabbi Yossef Benoualid
Le 3 Tamouz, Rabbi Mena'hem Mendel Schneerson, Le Rabbi de Lubavitch
Le 4 Tamouz, Rabbi Pin'has Halévi Horvitz de Nikelsburg, auteur du Haflaa
Le 5 Tamouz, Rabbi Tsala'h Cohen Zengui
Le 6 Tamouz, Rabbi 'Haïm Deliroza, auteur du Torat 'Hakham
Le 7 Tamouz, Rabbi Sim'ha Bounim Alter, l'Admour de Gour
Le 8 Tamouz, Rabbi 'Haïm Messas, auteur du Nichmat 'Haïm



## GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

### Tous les secrets sont révélés devant Toi

A une certaine occasion, un homme venu me consulter évoqua la plaie dont il souffrait à la plante de l'un de ses pieds, depuis près de six mois. Tous les médecins qu'il était allé consulter s'étaient contentés de lui prescrire des pommades qui s'étaient avérées inefficaces, si bien qu'il continuait à souffrir.

Après avoir entendu son récit, je me souvins que mon père souffrait lui aussi de tels maux et que les docteurs avaient découvert, après une série d'exams, qu'il souffrait en fait du diabète. Ils avaient alors conseillé de lui amputer le pied afin d'empêcher que le reste du corps soit atteint, opération qui, finalement, put être évitée par miracle.

Aussi, demandai-je à cet homme s'il ne souffrait pas par hasard du diabète. Mais, il me répondit que les médecins avaient affirmé qu'il n'avait rien du tout.

« Vous a-t-on fait subir des examens ? m'enquis-je alors.

– Non, répondit-il. Les docteurs se sont toujours contentés d'observer l'aspect de ma plaie pour en tirer des conclusions. Cela m'a d'ailleurs beaucoup étonné. »

Je lui conseillai donc de faire un bilan général, en dépit de l'avis tranché de ces prétendus spécialistes.

Comme je le craignais, les résultats prouvèrent qu'il souffrait du diabète et qu'il fallait lui amputer le pied. Dès qu'il l'apprit, ce Juif revint me voir pour me demander ce qu'il pouvait faire pour sauver son pied de l'amputation.

Je lui répondis que, lorsque quelqu'un prend sur lui certains engagements dans le service divin, ces efforts ont le pouvoir d'annuler de mauvais décrets prononcés à son encontre. Aussi avait-il tout intérêt à choisir quelques domaines dans lesquels il s'efforcera de progresser, attitude qui lui vaudrait certainement le salut divin.

Le malade accepta ce conseil. Or, voilà qu'à peine quelques mois plus tard, ses médecins l'informèrent de la disparition de toute trace de sa maladie ; il avait entièrement guéri et il n'était plus nécessaire de l'amputer.

Après cet heureux dénouement, je me mis à réfléchir à l'enchaînement miraculeux des faits. Durant six mois, on n'avait fait subir à cet homme aucun examen. Ensuite, D.ieu avait fait en sorte qu'il s'adresse à moi et que ses maux me rappellent ceux de mon père, afin que sa maladie puisse être décelée. Au bout du compte, il guérit complètement, par le mérite de ses engagements dans le domaine spirituel. Tout cela ne faisait que refléter l'incroyable Providence individuelle dont il jouit et grâce à laquelle il put guérir.



### DE LA HAFTARA

« **Alors Chmouel dit (...).** » (Chmouel I chap. 11 et 12)

Lien avec la paracha : la haftara rapporte la requête du peuple à Chmouel de lui nommer un roi, tandis que la paracha mentionne l'épisode de Kora'h qui se révolta contre Moché pour n'avoir pas été désigné à une fonction honorifique.

En outre, dans la haftara, Chmouel dit : « S'il est quelqu'un dont j'aie pris le bœuf ou l'âne » et, dans la paracha, Moché affirme : « Je n'ai jamais pris à un seul d'entre eux son âne. »

### CHEMIRAT HALACHONE

#### Eviter de souligner les défauts d'autrui

Même s'il est clair qu'on est obligé de révéler à untel une information négative sur son prochain, on doit chercher la manière la plus modérée de l'exprimer. Il est préférable de permettre à son auditeur de la découvrir par lui-même que de la lui énoncer directement.

Lorsqu'on compare deux candidats à un poste, il suffit généralement de mentionner les qualités de l'un, sans devoir parler des défauts de l'autre.

Dans tous les cas, il convient toujours de s'efforcer de dire le moins de mal possible.



### PAROLES DE TSADIKIM

#### Quand le baron mit fin au tour joué par le nanti

En marge du verset « La richesse amassée pour le malheur de celui qui la possède » (Kohélet 5, 12), nos Sages commentent (Pessa'him 119a) : « Rabbi Chimon ben Lakich affirme : c'est la richesse de Kora'h. » Elle ne lui apporta aucun bien et ne fit que concourir à son malheur.

Dans son ouvrage Yé'hi Réouven, Rabbi Réouven Karlenstein rapporte une histoire racontée au sujet du baron de Rotschild. Un matin de bonne heure, il arriva à un village et demanda quand on priait cha'harit. « A sept heures », lui répondit-on. Il entra dans la synagogue et constata que tous y étaient déjà rassemblés : le Rav, le 'hazan, le juge et les fidèles. Pourtant, la prière n'avait pas encore commencé.

Il s'enquit de la raison de cette attente et on lui expliqua que le nanti du village n'était pas encore arrivé. Cinq minutes passèrent, puis dix, mais nul à l'horizon. A sept heures et quart, le seigneur tant attendu arriva enfin, les yeux encore à moitié fermés du sommeil duquel il venait juste de se séparer. Il rejoignit sa place d'honneur, à l'avant-est de la synagogue, s'assit à côté du Rav et fit signe qu'on pouvait commencer. Le baron fut choqué de son effronterie.

Quand on procéda à la lecture de la Torah, le baron demanda à être appelé. Il monta à la Torah, puis le trésorier récita le « Mi ché-bérakh ». Quand il arriva au passage « baavour chénadav », le baron compléta sa phrase en s'engageant à faire don à la synagogue du montant de la richesse du nanti. Ignorant l'identité de son interlocuteur, le trésorier lui répondit : « Vous êtes fou ! Ce nanti possède une immense fortune. » Mais, le baron campa sur sa position et répéta son offre généreuse. Cette fois, le trésorier lui dit : « Cher Juif, on ne blague pas ! Si vous voulez faire un don pour la synagogue, vous devez en préciser le montant. Et sinon, personne ne vous en oblige. » Le baron reprit : « Je vous ai déjà affirmé que je le désirais et vous ai aussi signalé le montant. »

« Et avez-vous une telle somme ? » le questionna-t-il. « Oui, confirma le baron. Je possède des milliers de fois plus que cela. » Seulement alors, le trésorier réalisa qu'il avait affaire au baron de Rotschild. Il s'empressa de s'adresser au nanti pour l'interroger au sujet de sa fortune, de sorte à permettre au baron de s'acquitter de son engagement. Cependant, il se heurta à un refus, ce dernier arguant ne pas vouloir publier une donnée si personnelle.

On tenta de le convaincre : « Si vous ne nous le révélez pas, le baron quittera notre village sans nous adresser son don. Ce serait une très grande perte pour la communauté. Avec cet argent, nous pourrions apporter un considérable soutien aux pauvres du quartier. » Mais, le nanti ne se laissa pas convaincre. Tous les membres de la communauté se rendirent à sa demeure, commençant à faire une manifestation. Le baron leur fit remarquer : « Ne vous inquiétez pas. S'il refuse de le révéler, j'ai le moyen de le vérifier. Je vais louer les services d'un avocat et d'un comptable, qui ont accès à ses relevés et pourront nous informer à ce sujet. »

De longues recherches et enquêtes furent menées et il s'avéra finalement que la fortune du nanti, que tous devaient attendre pour entamer la prière, était pratiquement insignifiante. Voilà un autre exemple d'une « richesse amassée pour le malheur de celui qui la possède », semblable à celle de Kora'h qui, comme le souligne Rachi, « le rendit fier et l'entraîna dans l'abîme ».



## PERLES SUR LA PARACHA

### La preuve que la prêtrise ne revenait pas à Kora'h

« *Ecoutez, s'il vous plaît, enfants de Lévi.* » (Bamidbar 16, 8)

Le terme na (s'il vous plaît) correspond aux initiales de Nadav et Avihou.

L'auteur du Isma'h Moché en déduit que la mort de ces derniers, fils d'Aharon qui apportèrent à l'Eternel un feu profane, prouve que la prêtrise ne revenait pas à Kora'h.

### La loi de 'hazaka ne s'applique pas à la querelle

« *Moché envoya quérir Datan et Aviram.* » (Bamidbar 16, 12)

Rachi rapporte la déduction faite par nos Sages de ce verset : « Il en ressort qu'on ne doit pas s'obstiner dans une querelle, puisque Moché insistait auprès d'eux pour les apaiser par des paroles conciliantes. »

Rav Its'hak de Warka zatsal interprète ainsi cet enseignement : la loi de 'hazaka ne s'applique pas à la querelle. Autrement dit, on ne doit pas penser que, après avoir essuyé des échecs successifs dans ses tentatives répétées de se réconcilier avec quelqu'un, il n'y a plus d'espoir d'y parvenir. Au contraire, on a le devoir de persévérer dans ses efforts de dissoudre le conflit, à l'instar de Moché.

### Ne pas ébranler les fondements du monde

« *La terre se referma sur eux et ils disparurent du milieu de l'assemblée.* » (Bamidbar 16, 33)

Dans son ouvrage Ménorat Hamaor, Rabbi Its'hak Abouhav explique que l'ordre naturel du monde veut que les hommes coexistent pacifiquement et se rendent mutuellement service, les uns répondant aux besoins des autres dans tout domaine. Le monde repose sur le fondement de la fraternité, de l'amour, de la bonne entente et du partage des lois et des opinions. Toute querelle s'éveillant parmi eux fragilise ces bases.

L'étude de la Torah doit être pratiquée en groupe d'élèves. Si un différend les oppose concernant une interprétation donnée, ils peuvent en débattre afin de parvenir à éclaircir la vérité. Cela fait partie du service divin. Néanmoins, il faudra veiller à le faire de manière désintéressée.

Celui qui entretient une querelle, même au sujet de paroles de Torah, ébranle les fondements du monde et entraîne un désastre. La paix et la patience sont toujours bienvenues et entraînent la bénédiction de l'Eternel qui « bénit Son peuple dans la paix ».

### Le paquet atteste la valeur de ce qu'il contient

« *Voici, Moi-même Je te donne la garde de Mes offrandes prélevées sur toutes les choses saintes des enfants d'Israël.* » (Bamidbar 18, 8)

Le Machguia'h Rav Yérou'ham Leibovitz zatsal avait l'habitude de dire que celui qui sait estimer à sa juste valeur son occupation détient le pouvoir de se hisser à de très hauts niveaux. La clé de la réussite spirituelle de l'homme réside dans sa volonté de parvenir à un but et, plus il vénère celui-ci, plus il fournira d'efforts pour y parvenir.

Il illustre cette idée par l'exemple d'un homme qui entre dans un magasin et y voit des cartons pleins de légumes, d'autres de pains, etc. Puis, il pénètre dans une bijouterie, où il constate que chaque bijou a été placé dans une petite boîte séparée. Plus il est précieux, plus sa boîte est sophistiquée. Celle-ci sert à protéger le bijou de la saleté et d'éventuels chocs, aussi pourquoi doit-elle être si précieuse ? Car l'homme chérit ce qui est important à ses yeux.

Le Saint béni soit-Il constata que les Cohanim observaient Ses mitsvot avec joie. C'est pourquoi Il leur donna en plus vingt-quatre cadeaux, certain qu'ils les conserveraient correctement, puisqu'ils faisaient leur service avec joie.

## DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude  
de notre Maître le Gaon et Tsaddik  
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



### La question, légitime ; la raillerie, interdite

« *Kora'h, fils de Yitshar, fils de Kéhat, fils de Lévi, prit parti avec Datan et Aviram, fils d'Eliav, et On, fils de Pélèt, descendants de Réouven.* » (Bamidbar 16, 1)

La Torah rapporte la querelle de Kora'h et de sa faction au sujet de la prêtrise. D'après nos Sages (Avot 5, 17), elle est l'exemple type d'une dispute n'ayant pas lieu au nom du Ciel, qui est vouée à l'échec, contrairement à un conflit désintéressé, comme les différends qui séparaient l'école d'Hillel et celle de Chamaï. Cette dernière catégorie de controverse résulte d'une volonté de remplir celle de l'Eternel. C'est le cas de deux hommes rivalisant au sujet de paroles de Torah. Un étranger assistant à la scène aura tendance à penser qu'ils sont mutuellement animés de haine. Mais, au terme de leur étude, il constatera, au contraire, les relations amicales et pacifiques qui les lient. Leur débat véhément ne visait qu'à approfondir et éclaircir le sujet étudié et à y déceler la volonté divine.

De même, les controverses entre les écoles d'Hillel et de Chamaï étaient totalement désintéressées. L'habitude de la première, alors même que la loi était tranchée d'après sa position, de se pencher sur celle de son pair le prouve. En effet, quand des personnes sont en conflit, aucune d'elles n'investit d'efforts de réflexion pour comprendre le point de vue de l'autre. Au sujet des avis divergents de ces deux écoles, nos Maîtres affirment que « l'un comme l'autre correspondent aux paroles du D.ieu vivant », parce que toutes deux tentaient d'appréhender la parole de l'Eternel afin d'amplifier Sa gloire dans le monde.

Concernant la querelle de Kora'h et de sa faction, seuls eux s'opposèrent à Moché qui, quant à lui, recherchait la paix. Lorsqu'il entendit leurs paroles de révolte, il éprouva tant de peine qu'il tomba sur sa face. En outre, tout au long de ce conflit, Moché envoyait des messagers chez Kora'h pour apaiser sa colère et le convaincre de faire marche arrière. Cette dispute n'avait pour but que la dispute, ce pour quoi Moché refusa d'y prendre part.

En outre, elle présentait un problème majeur, du fait que Kora'h utilisa la Torah pour l'attiser. Au départ, il posa des questions sur les sujets de la vache rousse, de la mézouza et des tsitsit, puis, à partir de cela, il en vint à remettre en question les rôles assignés aux dirigeants du peuple juif. En d'autres termes, il l'employa comme « une pioche pour creuser » (Avot 4, 5), comme un ustensile au service de sa querelle.

D.ieu ne tint pas rigueur à Kora'h pour ses questions, la question, légitime, ayant une place importante dans le judaïsme. Mais, Il lui reprocha la manière dont il les posa, l'esprit railleur qui y présidait et son intention, à travers elles, de mépriser des hommes saints et justes. En outre, le fait qu'il s'appuya sur des paroles de Torah pour servir ses intérêts personnels fut réprimandable, puisqu'il se moqua ainsi de celle-ci et profana publiquement le Nom divin.

# LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



## La paix avant tout !

Notre paracha évoque la terrible querelle de Kora'h et de sa faction et son dénouement tragique, causant la mort des rebelles, mais aussi de leurs femmes, enfants et nourrissons. Suite à ce récit, la Torah nous met en garde contre le danger du conflit, duquel nous devons nous éloigner à tout prix. Si un différend surgit, si un débat est lancé, efforçons-nous de les résoudre en renonçant à notre point de vue, afin d'empêcher le feu de la querelle de faire des ravages.

Rabbi Acher Kovalsky chelita a publié une incroyable histoire, arrivée à la synagogue des 'hassidim de Nadvorna-Hadara de Bné-Brak. Un jour, l'un des fidèles, versant une cotisation fixe, vint demander au bedeau la possibilité de monter à la Torah pour le maftir d'un certain Chabbat, puis de diriger l'office de moussaf. Il s'agissait du Chabbat précédant le yahrtseit de sa mère.

Le responsable consulta son agenda et lui confirma que personne n'avait encore rien réservé pour cette date. Il lui donna donc son accord, puisque, en tant que fidèle et cotisant, il avait droit à ces honneurs, au courant de l'année. Le fidèle, qui s'était organisé à l'avance pour pouvoir rendre hommage à sa mère au moment voulu, fut satisfait et rassuré.

Le Chabbat en question, il arriva de bonne heure à la synagogue, certain que tout se passerait comme prévu. Cependant, quelques minutes après son arrivée, il remarqua un étranger parler avec le chamach. Curieux, il tendit l'oreille pour percevoir leur conversation. Quelle ne fut pas sa surprise d'entendre sa requête : monter à la Torah pour le maftir et diriger la prière de moussaf ! Comment était-ce possible ?

L'espace de quelques instants, il fut en proie à une lutte intérieure : « Maître du monde, s'il y a une justice dans le monde, j'ai priorité sur lui ! Je suis un fidèle de cette synagogue, j'ai réservé ces honneurs à l'avance, je cotise de manière régulière depuis de nombreuses années. Comment ce nouveau-venu ose-t-il me prendre la place ? »

Mais, une petite voix intérieure lui souffla de renoncer : « De toute manière, nous ne comprenons pas comment le fait d'être appelé à la Torah ou de diriger l'office contribue à l'élévation des âmes dans le monde supérieur. Nous tentons de faire le maximum pour y parvenir, en faisant des actions favorables à cela d'après la tradition, mais le fait de renoncer, si puissant, ne serait-il pas préférable ? Pourquoi ne pas choisir de fuir la querelle pour l'élévation de l'âme de Maman ? »

C'est alors qu'il prit une décision. S'armant de courage, il informa le bedeau de sa volonté de renoncer à ses droits. Ce dernier tenta de le dissuader : « Pas du tout ! Pensez-vous que j'allais le lui accorder ? Dans notre synagogue, il y a un règlement. Les fidèles ont des droits, notamment celui de monter à la Torah pour le Chabbat du yahrtseit. Cela n'entre pas en ligne de compte, je n'avais nullement l'intention de lui donner ce qui vous était réservé. »

Le fidèle, qui en était déjà arrivé à la conclusion qu'une montée à la Torah, aussi importante qu'elle fût, ne valait pas les désastres d'une dispute, et qu'il était plus judicieux de renoncer à ce qui lui tenait à cœur, campa sur ses positions : « Merci, mon cher ami. Mais j'ai décidé de renoncer. Je ne veux pas entrer dans un conflit. Laisse-le être appelé à la Torah pour maftir et donne-lui l'office de moussaf. Je me contenterai d'y monter pour un autre passage et je dirigerai l'office le jour du yahrtseit, plutôt qu'aujourd'hui. »

Face à la fermeté de sa décision, son interlocuteur l'accepta et informa l'étranger qu'il pouvait répondre favorablement à sa requête. La prière se conclut dans une atmosphère joyeuse. Tous étaient contents : le nouveau-venu avait obtenu ce qu'il désirait, le fidèle était heureux d'être parvenu à renoncer, tandis que le chamach était satisfait d'avoir pu donner satisfaction à tous.

Le lendemain, le fidèle arriva à la synagogue, vraisemblablement remué. Son visage trahissait une émotion palpable, suite à une expérience qu'il venait de vivre. Il ne tarda pas à la partager.

La nuit passée, au milieu de son sommeil, lui vint en rêve sa mère, pour l'élévation de l'âme de laquelle il avait voulu être appelé à la Torah pour maftir et diriger la prière de moussaf, honneurs qu'il s'était résolu à céder à un étranger pour éviter la querelle. Or,

voici qu'elle se révélait à lui pour lui confier, le visage rayonnant :

« Mon cher fils, j'ai obtenu une permission spéciale du tribunal céleste de descendre dans ce monde pour te remercier. Je n'ai jamais bénéficié d'une si grande élévation de l'âme qu'aujourd'hui, où tu as renoncé à ce qui t'était cher. Je me souviens bien de celle dont j'ai joui les années précédentes, lors du Chabbat de mon yahrtseit, quand tu montais à la Torah pour maftir et priais moussaf devant l'arche sainte. Mais, cela n'a aucune commune mesure avec celle à laquelle j'ai eu droit cette année, lorsque tu as fait preuve de maîtrise pour céder à autrui ce qui te revenait afin d'éviter une dispute. »

Après cet impressionnant discours, entendu dans son rêve, il se réveilla tremblant d'émotion. Ce n'est pas tous les jours qu'un Juif mérite d'avoir la visite de sa mère depuis le monde de Vérité !

Tentons de bien nous souvenir du message qui en ressort. Certes, de nombreux actes contribuent grandement à l'élévation de l'âme de nos êtres chers, disparus, comme celui d'être appelé à la Torah ou de prier devant l'arche. Cependant, il existe quelque chose d'encore plus puissant, à l'en croire la révélation céleste de cette mère à son enfant : le renoncement, la fuite de la querelle.

Toutes les conduites contribuant à l'élévation de l'âme sont bonnes et efficaces, si toutefois ne s'y mêle pas une pointe de discorde, de lutte, d'opposition. Dès l'instant où un tel danger apparaît, l'homme sage prendra la fuite, conscient qu'il vaut mieux céder que de participer à une confrontation périlleuse.

La querelle n'apporte rien de bon, mais uniquement du mal. A l'inverse, la fuir et renoncer à sa position est profitable, même si cela exige d'immenses efforts. Nous devons épouser ce comportement qui, outre sa contribution hors pair pour l'élévation de l'âme de proches parents défunts, éveille la Miséricorde divine et entraîne dans son sillage un bonheur authentique.

Aussi, fuyons la querelle, écartons-nous de toute dispute, même lorsque nous avons raison et même quand nous pensons que nos actes recèlent une signification spirituelle très profonde. Telle est la ligne de conduite à adopter et qui nous vaudra une profusion de bénédictions.